

INPI : MINI GREEN POWER FINALISTE

Les Trophées INPI récompensent des entreprises emblématiques de l'innovation française qui se distinguent par l'exemplarité de leur stratégie de propriété industrielle.

Quinze PME et startups sont en course et concourent dans cinq catégories : export, industrie, innovation responsable, recherche partenariale, startup.

Un lauréat sera désigné dans chaque catégorie à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix le 23 novembre prochain à Paris. Le jury, reflet de l'écosystème de l'innovation française, est composé de personnalités et d'experts, issus des secteurs privés et publics, parmi lesquels la Direction générale des entreprises, Bpifrance,

l'Afnor, l'INPI bien sûr, le Réseau Curie, la Direction générale de la recherche et de l'innovation...

Parmi les finalistes cette année, figurent deux entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Varoise Mini Green Power et la Marseillaise Hippy.

La startup hyéroise qui conçoit et produit des minicentrales vertes alimen-

tées en biomasse concourt dans la catégorie Innovation responsable face à Arotek, PME spécialisée dans le recyclage et la fabrication de polymères superabsorbants (Auvergne-Rhône-Alpes) et Valorex qui met au point des procédés de fabrication d'aliments pour les animaux et pour l'homme à base de graines cuites (Bretagne).



L'une des minicentrales en activité au Royaume-Uni. (DR)